

2820862 2632195 063672 2080242 071174 2602211 1423389 2196182 147520 3504628 2837848 2634136 2342938 423855 3765235 651822 2873810 1634356 287 2514 1973226 2600286 2377848 2866660 223136 2482006 3140004 1335138 1707580

Le gagnant du gros lot

Le Français a reçu la visite de M. Dathel, coureur, demeurant 6, rue de la Sablière, à Paris, porteur de la liste officielle, vendue dans les rues, des numéros gagnants de la loterie des enfants tuberculeux.

M. Dathel allait annoncer à notre confrère qu'il était l'heureux possesseur du numéro 202.136, gagnant du gros lot de 250.000 francs; il s'était enfui de chez son patron, dès qu'il avait eu connaissance du tirage.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Stance du jeudi 10 juillet 1922. Présidence de M. LOCKROT, vice-président. La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES TRIBUNAUX RÉPRESSIFS ALGÉRIENS. M. Albin Rozet demande à interposer sur la légalité des décrets relatifs aux tribunaux répressifs algériens.

LES COLIS POSTAUX. La Chambre prend en considération la proposition de loi de M. Georges Berry, déclarant aux juges de paix les réclamations en cas de pertes, avaries, spoliations et retards dans la livraison des colis postaux.

LES TUBERCULEUX. On prend en considération deux projets de résolution tendant à autoriser l'œuvre générale des dispensaires tuberculeux et des cures d'air de Paris et de province à émettre une lettre de 3 millions; à autoriser la Ligue du Nord contre la tuberculose, à organiser une loterie pour la création et l'entretien de dispensaires antituberculeux dans les villes du Nord.

Le renvoi à la commission est demandé; il est prononcé.

LE REMBOURSEMENT DES CAUTIONNEMENTS. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux remboursements de cautionnements effectués en vertu de la loi du 13 août 1908.

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de crédits supplémentaires.

LES OUVRIERS DES ARSENAUX. M. Charpentier proteste contre le prochain renvoi de 6.000 ouvriers des établissements militaires.

M. MAURICE FÈRE. — Il n'y aura même pas de quoi payer le voyage des familles congédiées. C'est la misère noire.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. ROUVIER. — Le ministre de la guerre a demandé les crédits nécessaires pour conserver les ouvriers jusqu'au mois d'août. Le crédit de 1.200.000 comprendrait 800.000 francs pour achat de matières premières et 400.000 seulement pour les salaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

M. DENOT, concernant les décrets du 31 mai 1922, relatifs aux plans d'études secondaires.

été au sujet de l'attribution du pouvoir concédant, ce conflit pouvant s'éterniser et retarder de longs mois, peut-être même pendant plusieurs années, la construction des lignes nouvelles. En outre le réseau communal serait en mesure de disposer de la propriété de la ville qui pourrait en disposer sans avoir à en demander la concession ni à l'Etat, ni au département.

Les représentants de la Commune auront une nouvelle entrevue le 18 courant avec M. Chatteley, et tout permet d'espérer une solution rapide qui donnera toutes satisfactions aux intéressés, grâce au zèle et à l'activité de la municipalité.

NOS ARTISTES. — Dans la nomenclature que nous avons donnée, il y a quelques jours, des récompenses données aux artistes de Roubaix-Tourcoing, par le jury de la section des Beaux-Arts de l'Exposition de Lille, une omission bien involontaire s'est glissée et nous tenons à la réparer.

Mlle M. A. Izart, de Roubaix, a obtenu une médaille de deuxième classe, pour un tableau intitulé « Venise » (salle n. 6). Dans une attitude d'un naturel parfait, une jeune fille feuillette attentivement un album et rent par le soulever les pages, visitées. La composition est habilement traitée; la nuance rouge du corsage fait admirablement ressortir l'expression de cette figure que couronne une abondante chevelure d'abène.

Nous nous reprocherions de laisser passer inaperçue cette excellente toile.

Il est un autre de nos concitoyens dont nous aimons à signaler ici les succès remportés au Salon de Lille, c'est M. Corriat, sculpteur à Roubaix, professeur à l'Institut technique.

M. Corriat a remporté une médaille de troisième classe pour ses deux envois n. 679, « Une farce au « Colin-maillard », très spirituellement traitée, et n. 680, un baromètre artistique, représentant les quatre saisons. Ces deux morceaux sont sculptés sur bois; ils avaient figuré au Salon de Paris de cette année et avaient été remarqués par les amateurs.

A PIQOIS DES COURSES DE TAUREAUX. — Une lettre à M. Combes. — MM. Emile Dubois, député de Paris et Combes député de la Haute-Saône, viennent d'adresser la lettre suivante à M. Combes, ministre de l'Intérieur, à l'occasion des courses de taureaux qui doivent avoir lieu, dimanche prochain, aux Arènes de Roubaix:

« Les journaux nous ont rapporté les atrocités commises et les scènes scandaleuses qui se sont produites dans certaines villes pendant les courses de taureaux, 27 et 28 mai 1922.

Nous venons, une fois de plus, protester énergiquement contre de pareils spectacles qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences les plus graves.

Nous espérons, M. le Président, que vous voudrez bien prendre toutes les mesures nécessaires pour donner satisfaction à l'opinion publique et pour éviter des incidents qui pourraient être plus regrettables encore que ceux qui nous ont été signalés.

CONCOURS DE DÉCLAMATION DU 14 JUILLET. — On nous prie d'informer les concurrents que l'article 12 de l'ancien règlement des concours est abrogé. Chacun peut donc concourir en dramatique et en comique, dans la division où il place les résultats des concours précédents.

Le dernier délai pour les inscriptions est vendredi 11 juillet à 10 heures du soir, aux entrées indiquées à l'article 10 du règlement.

SUCCÈS SCOLAIRE. — Notre jeune concitoyen, M. Joseph Coppin, élève de l'Institut Saint-François d'Assises, à Hazebrouck, vient d'être reçu à la première partie du baccalauréat des lettres avec une mention honorable.

UNE FÊTE DE GYMNASIUM AU DEMI-PENNONIAT SAINT-LOUIS. — Les élèves du Demi-Pennoniat Saint-Louis offriront à leurs parents une fête de gymnastique, le dimanche 20 juillet, à cinq heures du soir.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Béon, vicaire de Saint-Pierre, a été transféré à la paroisse de Santes-Cour à Roubaix.

LES BRADERIES EST ORGANISÉE à l'occasion de la fête nationale dans les quartiers du Cœur-Français et du Haverdi, dans la partie de la rue du Thélal comprise entre l'église Saint-Jean-Baptiste et la rue de Lannoy. Les marchands sont autorisés à s'établir sur les trottoirs.

A L'INSTITUT TECHNIQUE ROUBAISIEN. — Le concours de comptabilité, pour les élèves des cours du soir, aura lieu aujourd'hui, vendredi, à huit heures, un quart, dans une des salles de l'Institut.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Jeudi soir, vers neuf heures, un domestique, Eugène Vandestienne, âgé de 18 ans, au service de M. Ernest Leur, négociant, rue Pellart, passait à bicyclette, boulevard Gambetta, lorsque la fourche de sa machine venant à se briser brusquement, il fut jeté, la tête en avant, sur la chaussée.

Plusieurs personnes se trouvaient en cet endroit, se portèrent au secours de l'infortuné cycliste qui avait étendu sans connaissance sur le pavé. Appelé en toute hâte, le docteur Bernard a constaté qu'Eugène Vandestienne était fait de nombreuses contusions sur le corps et une plaie à la lèvre supérieure. Sans inspirer d'inquiétudes, l'état du blessé est grave.

Après avoir été pansé, le cycliste a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

UN PENDU AU PARC DE BARBIEUX. — Plusieurs chasseurs, qui se trouvaient, jeudi après-midi, vers deux heures, au Parc de Barbieux, remarquèrent, perdue sur un frêne pleureur, le corps d'un homme. En quelques instants, la nouvelle arriva aux oreilles des gardes qui, aussitôt, accoururent pour couper la corde. Le désemparé fut étendu sur le gazon, mais déjà l'asphyxie avait fait son œuvre.

Il fut reconnu, peu après, pour être Jules-Arthur Lamerout, journalier, 39 ans, demeurant rue de Fontvaux, cité Justine, 10. Depuis quelque temps cet homme s'adonnait à la boisson et, une fois déjà, il avait tenté de se donner la mort par le même moyen.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à la Morgue.

BATTU ET CONTENT. — Sous ce titre nous avons dit jeudi matin qu'un rempaillage de chaises, Jean Loefel, demeurant à Wattrelos, rue Pierre-Catteau, s'était plaint à la police d'avoir été frappé d'un coup de couteau à l'épaule gauche mais qu'il avait refusé de faire connaître son agresseur.

eredi soir, à M. Grimaldi, commissaire de police du 5^e arrondissement, que Jean Loefel avait été frappé par son beau-frère, Arthur Diricq, cabaretier, Grand-Rue, 201. Appelé au bureau de police, ce dernier a nié les faits; il a, cependant, été arrêté. Quant au blessé, il a reçu les soins de M. le docteur Bole.

VERCHOOREN, marchand de vieux métaux, rue Voltaire, 42, Roubaix, nous avons dit, de réveil pour avoir acheté deux francs une voiture à bras volée à M. Cabay, qu'on estimait valoir 80 francs. M. Verchooren a fait expertiser cette voiture et, de l'aveu des experts, elle ne vaut que quinze francs. Il ne serait donc pas poursuivi pour vol, mais seulement pour avoir contrevenu au règlement municipal, concernant les brocanteurs.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-MICHEL. — Le Comité de la Bibliothèque Saint-Michel, 45, rue de Lille, avait les albums qui, par suite de l'absence de nombreux volumes du 14 juillet, la distribution des livres se fera le vendredi 11 courant, aux heures ordinaires, au lieu du samedi 12.

ÉCOLE DE NATATION. — Journée de jeudi 10 juillet. — Température de l'eau à l'ombre: à 6 heures du matin, 23 degrés; à midi, 25 degrés; à six heures du soir, 22 degrés. — Nombre d'entrées payantes: 55.

CENTRE GAMINS. — Un gamin de 15 ans, Joseph Vanrooyghem, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 83, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir exercé des violences sur le jeune Pierre Vanmieuwenhuyse, âgé de 13 ans, demeurant rue du Grand-Chemin, 47.

L'Établissement thermal de Saint-Anand (Nord) sera ouvert le 1^{er} mai prochain des RHUMATISMES, GOUTTE, ARTRITE, PHLEBITES, toutes formes de fractures, HYDROTHÈSE, MASSAGE, cure d'air, Casino et toutes les attractions des villes d'eau.

ROUBAIX. — « La Jeunesse d'Arx », société de secours mutuels, fondée en 1833, a son assemblée générale le dimanche 15 juillet, à 4 heures. Quoique de fondation très récente et distribuant des secours très élevés en cas de maladie, de décès, et constituant aussi un capital pour la retraite, elle a accumulé un capital qui s'élève à 222.000 francs. Cette œuvre, si utilement et si sagement administrée, voit, à chaque rentrée, de nouvelles adhésions. Nul doute que dimanche, tous les sociétaires ne se fassent un devoir d'assister à la réunion.

LES COURSES DE MORT SONT DÉPITÉES et coup; 3; choléra mortel; 1; tuberculose des poumons; 2; cancer et tumeurs; 1; congestion; 1; maladies organiques du cœur; 3; bronchite chronique; 1; autres affections de l'appareil respiratoire; 3; diarrhée et choléra; 1; néphrite; 1; suite de 1; autres maladies.

UN VOL ET UNE TENTATIVE DE VOL ont été commis dans la nuit de mercredi à jeudi. Les malfaiteurs ont d'abord pénétré, par un soupirail et en descendant un fruit, chez M. Gustave Dehoux, 29 ans, marchand de fruits et primeurs, rue Kléber, 123. Ils ont emporté de la farine, un sac de sucre, un litre de vinaigre, deux cruches d'eau d'une capacité chacune de cinq litres et un panier de petits pois; le tout valant une cinquantaine de francs. Les cruches au vinaigre a été rapportée, jeudi matin, par M. Loefel, qui l'avait trouvée dans un magasin. Un constatant le vol, jeudi matin, à quatre heures. M. Dehoux a remarqué des traces d'effraction sur la porte donnant accès au magasin.

Les deux tentatives de vol ont été commises, rue Lannoy, sur les malfaiteurs ont fracturé la porte d'une remise et ouvert la trappe de cave chez M. Camille Quenchon, cultivateur à Langue de la rue Hoche. Ils se sont retirés sans rien prendre, après avoir préparé pour l'exporter un rouleau de tuyaux en fer.

La police a ouvert une enquête sur ces différentes affaires.

UN POCHARD AU VIOLON. — Le garde Ghisquière a arrêté, mercredi soir, et écroué à la prison municipale, un ouvrier forgeron, Denis Devaeter, dit « Monsieur », 35 ans, pour vol de marchandises.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les boulangers qui ont remis leurs menus de détail rédigés au secrétaire du Bureau de bienfaisance, peuvent se présenter pour en toucher le montant, chez le percepteur, rue Chanzy, à Roubaix, faisant fonctions par intérim de receveur municipal de la ville de Croix.

PANFANE DU CRICRICHET. — La Commission composée par la présence de tous ses membres, à la réparation de vêtements, pour revoir les morceaux qui seront exécutés dimanche prochain, 15 juillet, pendant la messe de midi, en l'église Saint-Pierre, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle de la chorale des Orphéens de Croix. En outre, les sociétaires recevront des instructions très importantes au sujet des répétitions suivantes.

LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES. — SUCCÈS DE L'ÉTERNAT SAINT-CHARLES. — Mercredi dernier, à Roubaix, les examens de certificat complémentaire catholique pour les cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. Vingt-quatre écoles y prenaient part. Les candidats étaient au nombre de 147, dont 109 ont été définitivement admis.

L'Éternat St-Charles, de Lannoy, en compte trois: Léon Delattre, avec la mention assez bien; Marcel Desbailles, avec la mention très bien; et Henri Masquelin, avec la mention très bien et félicitations du jury. Henri Masquelin obtint en outre le premier prix diocésain. Ce brillant succès fait le plus grand honneur à l'Éternat St-Charles, qui ne compte qu'une seule existence, et aux maîtres excellents qui le dirigent.

LES BULLETINS SANITAIRES ET LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL que nous avons publiés hier par erreur sous la rubrique d'Hom. s'appliquent à la ville de Croix.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un garçon brossier de la Brasserie coopérative, La Justice, M. Arthur Roms, 28 ans, a eu le pied gauche écrasé par une roue de son camion. L'accident s'est produit rue du Bois.

BULLETIN DE STATISTIQUE. — L'état-civil a enregistré, pendant le deuxième trimestre de 1922, 25 naissances, 5 mariages et 19 décès. Les causes de décès ont été les suivantes: Pleurésie pulmonaire, 6; méningite tuberculeuse, 1; bronchite chronique, 3; cancer et tumeurs, 3; diarrhée infantile, adrépie, 2; autres causes, 2.

FILTRE CHAMBERLAND. Système breveté. 2 grands Prix en 1900. Eviter les Imitations. FOREST. LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, mercredi soir,

à huit heures et demie, sous la présidence de M. Zanetti Thieffry, maire. Étaient absents: MM. J.-B. Robin, M. Masquelin, Marchand et Chy. Le Conseil, après approbation des procès-verbaux de la session précédente, a décidé que le programme de la fête nationale serait semblable à celui de l'an dernier. Il y aura, en conséquence, distribution de viande aux indigents; de prix, de pains français, de de bûches aux enfants des écoles. Toutes les sociétés seront invitées à participer au cortège. Les concitoyens n'ont pas à se réunir à la Maïra, vers cinq heures et demie, pour la revue des sociétés et des écoles.

Sur la question de part de menus pendante entre M. Masquelin et la commune, le Conseil a décidé que les concitoyens les concitoyens assisteront à la séance du Conseil de préfecture, le 11 juillet.

CYSOING. A PROPOS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES. COMPLÉMENTAIRES. — Nous croyons savoir que c'est aujourd'hui, vendredi, que doivent être examinées les protestations adressées à la Préfecture, lors des dernières élections municipales, par de nombreux électeurs de Cysyng. Ces protestations, on se le rappelle, dénoncent plusieurs irrégularités telles que l'absence officielle, impossibilité d'approcher du bureau de vote, bulletins trouvés ouverts dans l'urne, etc.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. Maison fondée en 1835. A ROUBAIX, Grande-Rue, 71. A TOURCOING, rue Carnot, 5. Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché. Programmes, Invitations, Convocations.

VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc. ? Les conseils de Tante Rosalie, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du Journal de Roubaix. 8546

AVIS AUX BRASSEURS. — Le Librairie du Journal de Roubaix met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 8293

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX. (Suite de la séance du 5 juillet 1922) Réforme des tarifs judiciaires.

Le Conseil d'État, examinant en ce moment un projet de réforme des tarifs judiciaires, le projet de loi n. 222, dispositions qui n'ont pas de nature à donner satisfaction à l'opinion publique qui s'élève avec raison contre l'exagération des frais de justice. Ce projet ne sera donc pas adopté. En ce qui concerne les greffiers, le nouveau tarif est établi de manière à les favoriser plutôt qu'à leur nuire.

Le Conseil de commerce de Roubaix a appelé l'attention des Pouvoirs publics sur ses considérations qui lui font espérer de toutes ses forces le projet de révision des tarifs judiciaires, actuellement soumis au Conseil d'État. Elle demande notamment que ce projet soit modifié de façon à le rendre favorable aux intérêts des justiciables et non à ceux des avoués et autres officiers ministériels. (A suivre.)

LES CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET. — Il n'y a pas moins de vingt chanteurs inscrits pour le concours du 14 juillet, et encore la série n'est-elle pas close, puisque l'inscription reste ouverte jusqu'à demain soir, samedi. Le même soir, à huit heures, accompagnée, Mme Anceille, se tiendra, salle Varrasse, rue de la Gendarmerie, à la disposition des chanteurs qui désirent repasser leurs morceaux. Le concours de chant sera à 8 heures, vendredi 14 juillet, dans le grand salon du programme du 14 juillet, dans un salon de la quinzaine des chanteurs que le choix heureux des morceaux imposés. Ce sera là un concert gratuit aussi intéressant que varié.

LA PUBLICITÉ. — Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise; mais elle dure... Ce que durent les roses, l'espace d'un matin... L'avis fréquemment répété dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de faire connaître une adresse, un renseignement utile dans l'emploi du public.

TOURCOING. CONSEIL DES PRUDHOMMES. — INSTALLATION DES PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT. Hier, jeudi, à cinq heures et demie du soir, il a été procédé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Emile Lecoq, adjoint au maire de la Ville de Tourcoing, en présence des membres du Conseil de Prudhommes, à l'installation de MM. Alouard Six-Serve et Philippe Bodin, dans les fonctions de président et de vice-président dudit Conseil.

LES CONCOURS PUBLICS DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Voici les résultats des différents concours de fin d'année des élèves de l'Académie de Musique:

Classe de chant (homme). Professeur, M. Minneart. — Médaille d'argent. Guart Alexandre; 2^e prix. Raer Jean; 3^e prix. Couppez Jean; 4^e prix. Mager Georges.

Classe de violon. Professeur, M. Turbain de division. — 1^{er} mention. Lederey Albert; 2^e mention. Schellé Léon; 3^e mention. Debrun Louis; 4^e mention. Debrun Louis.

Classe de violoncelle. Professeur, M. Paul Sneyer. — 1^{er} mention. Dubois Louis; 2^e mention. Agardé Jean; 3^e mention. Mace Marguerite.

Classe de hautbois. Professeur, M. Sneyer père. — Médaille d'argent. Vandereghem Henri; 2^e mention. Debrun Albert.

Classe de flûte. — Médaille d'argent. Parent Henri; 2^e prix. Debrun Jean; 3^e prix. Tolly Louis.

Classe de basson. Professeur, M. Desobryer. — Médaille d'argent à l'unanimité. Malfait Fernand; rappel de premier prix avec mention. Haucau Octave; mention. Sneyer Noël.

LA FÊTE. — La fête de la ville de Roubaix, qui aura lieu le dimanche 16 juillet, sera très brillante. Elle sera présidée par M. le maire, M. Zanetti Thieffry, et par M. le préfet, M. Debrun Louis. Elle sera ouverte à 10 heures du matin, par un concert de musique.

LES RÉGATES D'HUNLEY. — Remontés: Silver Goblets et Nikita Challenge Cup; Third Trinity Boat London Rowing-Club de 6 longueurs, en 8 m. 37 secondes.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES. COUR D'ASSISES DU NORD. — La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai a renvoyé, jeudi, devant les prochaines assises, le crime de la rue Gambetta, à Lille, et le crime de Thumeries.

AUX ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES DE DOULAI. — Nous apprenons avec plaisir que sur les 160 ouvriers de l'arsenal, de la fonderie et de l'atelier d'éplissage de la porte d'Esperanza, à Douai, qui devaient être congédiés, les 65 autres se sont maintenus dans leur travail.

BACCALIUREAT. — Sont reçus définitivement: (Classeur 1^{re} partie): MM. Colet, Coppin (assez bien), Courmont (assez bien), Barrois (assez bien), Barignon, Bouda, Bourde, Pierre Clézet, Collignon (assez bien).

Classeur (2^e partie): MM. Deleart, Dostre, Noblet, Couart, Allard, Balesi (assez bien), Bayart Auguste, Bohouin, Bouchez, Boudailles, Brabant, Denoyelle Paul, Depoquier (assez bien), Fichereuil (assez bien), Gelant (assez bien), D'Arnaux (assez bien), Garmy, Nock, Brabant, Bouché, Chéze, Chéze, Plo, Dartevielle, Debaene, Debay.

Moderne (1^{re} partie): MM. Baras, Capet, Coppin, Delaite, Dérète, Daufy, Delaboy (assez bien), Désplace,

Classe de chant. — Division. — 1^{er} prix. Raer Jean; 2^e prix. Couppez Jean; 3^e prix. Mager Georges; 4^e prix. Mager Georges.

Classe de violon. — 1^{er} mention. Lederey Albert; 2^e mention. Schellé Léon; 3^e mention. Debrun Louis; 4^e mention. Debrun Louis.

Classe de violoncelle. — 1^{er} mention. Dubois Louis; 2^e mention. Agardé Jean; 3^e mention. Mace Marguerite.

Classe de hautbois. — Médaille d'argent. Vandereghem Henri; 2^e mention. Debrun Albert.

Classe de flûte. — Médaille d'argent. Parent Henri; 2^e prix. Debrun Jean; 3^e prix. Tolly Louis.

Classe de basson. — Médaille d'argent à l'unanimité. Malfait Fernand; rappel de